

Fiche de poste : Infirmier(ère)

Date d'application : Aout 2020

Version 02 – 24/05/2019

Réf. : DSIRMT/PF/MJS

Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

Quotité de travail : 100%

Validation : Ph. FAUGERON

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Coordonnateur général des soins : **Philippe FAUGERON**

Cadre Supérieur de Santé : **Elisabeth LEMONNIER - WUNSCH**

Cadre de Santé : **Mélissa BERNARD.**

IDENTIFICATION DU POSTE:

- Pôle médecine :
 - Plateau d'explorations fonctionnelles et d'endoscopie digestive, jouxtant l'unité de gastro entérologie,
 - Bloc opératoire pour actes d'endoscopie digestive diagnostiques, thérapeutiques et interventionnelles,
 - Service de réanimation de l'établissement.

CADRE REGLEMENTAIRE :

Exercice de la fonction conforme au décret 2004 - 802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier et extrait du code de la santé publique.

PRESENTATION DES UNITES :

- L'unité de gastro-entérologie se situe au 9^{ème} étage du bâtiment central du Centre Hospitalier,
 - Elle comprend 18 lits :
 - Une unité d'hospitalisation conventionnelle : 12 lits,
 - Une unité d'hospitalisation de semaine : 6 lits,
 - Un plateau d'explorations fonctionnelles et d'endoscopie digestive.
 - Le bloc opératoire situé au 2^{ème} étage du bâtiment central (2 salles).

MISSIONS DU POSTE

Participer à la réalisation d'actes d'endoscopie diagnostics, thérapeutiques ou interventionnels en binôme avec un gastro-entérologue au plateau technique et au bloc opératoire.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Prendre en charge le patient avant, pendant et après l'acte endoscopie digestive :
 - Accueillir d'une façon personnalisée toutes les personnes prises en soins pour un acte d'endoscopie digestive ;
 - Informer le patient et vérifier sa bonne compréhension de l'acte qui va être réalisé, ainsi que sa préparation physique et psychologique ;
 - Vérifier la complétude du dossier médical ;
 - Participer avec les gastro-entérologues à la réalisation des actes d'examens endoscopiques ou d'explorations fonctionnelles digestives à l'étage ou au bloc opératoire ;
 - Participer à la planification du programme d'endoscopie et préparer le matériel nécessaire à sa réalisation ;
 - Assurer une surveillance clinique permettant de garantir la sécurité des patients en per et post examen ;
 - Réaliser des soins en lien avec la pathologie et le degré d'autonomie des patients ;
 - Identifier les situations d'urgence et évaluer les besoins de la personne en matière de santé ;
 - Evaluer et prendre en charge la douleur ;

- Compléter et suivre le dossier de soins : rédiger des transmissions ciblées et tracer les soins réalisés ou programmés ;
- Appliquer les règles d'hygiène afin de lutter contre les infections nosocomiales : entretien et désinfection du matériel en conformité avec les textes réglementaires ;
- Gérer les stocks de consommables, essais de matériel et suivis de matériovigilance ;
- Accueillir et accompagner les personnels nouvellement recrutés et les étudiants en stage ;
- Participer aux projets institutionnels et/ou de service et/ou de pôle.

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES

- Qualités humaines et relationnelles permettant une bonne intégration dans l'équipe ;
- Sens de l'organisation et des responsabilités, capacités d'adaptation, rigueur, dynamisme ;
- Sens de l'accueil et du travail en équipe, qualités d'écoute, disponibilité, maîtrise émotionnelle ;
- Capacité à gérer le stress, notamment dans les situations imprévues ou d'urgence, réactivité ;
- Acquisition et maintien des compétences requises en lien avec l'activité d'endoscopie et les évolutions des Pratiques ;
- Attitude professionnelle adaptée : langage discret et respectueux ;
- Capacité à évaluer et gérer rapidement les situations d'urgence selon leur degré ;
- Engagement permanent dans une dynamique de maintien et d'évolution des compétences par une formation continue.

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE

- Horaires principaux du lundi au vendredi :
 - [8h – 15h38] [8h30-16h08] [9h30 – 17h08].
 - Les horaires peuvent être adaptés en cas de nécessité ;
- Programmation des absences pour congés en concertation avec ses collègues ;
- Temps de travail annuel : 100 % : 1568 h ;